



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 73957

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la promotion de la langue corse dans les écoles, les lycées et les universités. En effet, il semble qu'une voix de plus en plus insistante de la part des élèves et des étudiants se fasse entendre en Corse afin de demander des enseignements en langue corse. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures il entend prendre afin de satisfaire cet engouement des jeunes Corses pour leur langue.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73957

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1354